



NEWSLETTER #35

FONDS TOURISME DURABLE



Restaurateurs et hébergeurs, accélérez votre transition écologique

Le Fonds Tourisme Durable, doté d'une **enveloppe de 50 millions d'euros**, a pour objectif de soutenir des opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme qui tient pleinement compte des impacts **économiques, sociaux** et **environnementaux** actuels et futurs. Porté par l'Agence de la transition écologique, ce fonds comporte 3 volets : l'opération « 1000 restaurants », les hébergements touristiques et le développement d'une offre slow tourisme, qui fera l'objet d'un appel à projet national séparé.

Restaurateurs, hébergeurs touristiques, pourquoi le Fonds Tourisme Durable est-il fait pour vous ?

- ▶ Engager ou poursuivre des actions sur la transition écologique,
- ▶ Hiérarchiser les actions à engager,
- ▶ Obtenir des aides pour les investissements associés,
- ▶ Engager une démarche d'amélioration continue.

Empruntez vous aussi le chemin du tourisme durable.

Le Fonds Tourisme Durable a pour objectif de soutenir, via des aides financières, **les restaurants et hébergements touristiques** dans leur démarche vers le tourisme durable en priorité dans les territoires ruraux et communes à faible densité (-20 000 habitants) en leur apportant :

- Un accompagnement par les partenaires de l'ADEME à l'élaboration d'un plan d'actions via un diagnostic gratuit.
- Un financement d'une partie des coûts d'investissements liés à la transition écologique via des subventions.

**TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ
AU DISPOSITIF**

